



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Musees : Marne

Question écrite n° 8723

Texte de la question

M Daniel Le Meur attire l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur la situation du musee d'histoire militaire a Chalons-sur-Marne. Le musee de la bataille de Valmy, date essentielle de la Constitution de la nation francaise, merite d'avoir en cette annee du bicentenaire les moyens d'assurer sa mission. Il lui demande en consequence les mesures qu'il compte prendre pour que l'Etat degage des moyens financiers permettant a ce musee d'achever la totalite de ses travaux.

Texte de la réponse

Reponse. - La ville de Chalons-sur-Marne a, en annexe du musee municipal, consacre quelques salles a la presentation de souvenirs historiques. En l'absence de collections originales caracteristiques de cet evenement, la creation d'un musee concernant uniquement la bataille de Valmy n'est pas envisageable, mais toute manifestation permettant la commemoration de cet evenement sera facilitee notamment par l'attribution de subventions dans le cadre des moyens financiers prevus pour les fetes du bicentenaire de la Revolution francaise.

Données clés

Auteur : [M. Le Meur Daniel](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8723

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 janvier 1989, page 414